



P 1656

ID 4728

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Fernand POTT

Luxembourg, le 10 août 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1656 – mär sollen eis dofir asetzten dass den Här Gast Gibéryen an der Chamber bleiwt, an Gambia soll goen

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 5 août 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique 1656 est irrecevable en raison du fait qu'une pétition ne peut pas décider de la composition ni de la Chambre des Députés ni du gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés